



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

COPIE BACCALAURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Epreuve

Série	Baccalauréat général
Session	2022
Epreuve	Philosophie - Baccalauréat général
Sujet	22-PHGEME1

Candidat

Nom de famille (naissance, usage)	XXXXXX
Prénom(s)	XXXXXX
N° Candidat	XXXXXXXXXX
N° d'inscription	XX
Né(e) le	XXXXXX

Copie

Nombre de page(s)	12
-------------------	----

Notation

Note	19 / 20
------	---------

Appréciation

Excellente copie (même si certains passages traitent le sujet de façon implicite).
--

Modèle CCYC : ©DNE
Nom de famille (naissance)
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s)

N° candidat

Né(e) le



N° d'inscription :

003

4

1.1

Concours / Examen : BACCALAUREAT

Section / Spécialité / Série : GÉNÉRALE

Epreuve : Philosophie FINALE

Matière : PHILOSOPHIE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement en majuscules le cadre d'identification sur toutes les copies.
- En dehors de ce cadre d'identification, aucun signe distinctif ne doit permettre d'identifier le candidat.
- Ne joindre aucun brouillon et n'effectuer aucun collage et aucun agrafage.
- Ecrire à l'encre foncée et éviter d'utiliser du blanc correcteur. Ne pas composer dans la marge.
- Numéroté chaque page et préciser le nombre total de pages.

Session :

2022

Sujet 2 :

Dans la mythologie latine, la justice est représentée par une déesse ayant les yeux bandés et tenant dans sa main une balance. En ce sens, la justice est objective et recherche l'égalité entre les personnes. Mais si la justice est d'origine divine, cela signifie qu'elle est universelle, c'est-à-dire la même pour tous. Or, la conception du juste, de ce qui détermine le bien, diffère selon les sociétés et les États. En effet, un État est un ensemble d'institutions qui régissent et organisent la vie dans une société. De ce fait, c'est l'État qui définit ce qui est juste, c'est-à-dire ce que les citoyens ont le droit de faire dans la perspective du bien et du bonheur collectif. Il arrive cependant que certains États établissent des lois immorales et profondément injustes. Il semble ainsi nécessaire de se demander si il est légitime que l'État définisse ce qui est juste ou si au contraire ce serait aux citoyens de décider ce qui est juste, si cela est possible. Est-ce donc à l'État d'établir ce qui est juste ou bien est-ce le devoir du peuple ?

Nous montrerons d'abord que la justice préexiste à l'État. Puis nous verrons que l'instauration d'institutions est nécessaire au respect de la justice,

Page / nombre total de pages

01 / 11

et à l'égalité entre les citoyens. Enfin, nous verrons que pour conserver ~~la~~ ^{la} liberté, la loi doit émaner du peuple et de sa volonté générale.

En premier lieu, il semblerait que l'Homme ait en lui une première conception du juste.

Cette conception provient d'abord d'un sentiment d'injustice éprouvé en subissant des traitements particuliers. En effet, dès la première enfance, certaines actions nous semblent d'emblée injustes car elles nous rendent tristes et nous frustrent. Lorsque nous avons un jouet par exemple, si un autre enfant nous le vole ou le casse délibérément, nous alors spontanément ressentir de la peine et alors par conséquent considérer son action comme injuste.

Dans le film L'Enfant Sauvage, le caractère inné du sentiment d'injustice est mis en scène. Dans ce film, un professeur trouve dans la forêt un enfant sauvage ayant grandi dans la nature, loin de toute civilisation et de toute société. Le professeur lui apprend alors à écrire et à compter.

Un jour, alors que l'enfant sauvage réussit un exercice, le professeur, au lieu de le récompenser comme il le fait de coutume, le punit et l'enferme dans une armoire. L'enfant sauvage se sent alors frustré et désemparé, il crie, pleure et hurle, éprouvant ainsi un sentiment d'injustice, bien qu'il n'ait pas grandi dans la société. Il semblerait ainsi que l'Homme ait une première

✱ de légitimité et

permettre la
liberté des citoyens

Page / nombre total de pages

02 / 11

innée

conception^{innée} du juste qui s'exprimerait par l'expérience du sentiment d'injustice face à un traitement inhabituel nous attristant.

Si l'inhabitud est considéré par l'enfant comme étant injuste, cela signifie qu'à l'inverse, l'habituel est souvent juste. Cela ~~signifie~~ nous entend que les actions des Hommes tendraient naturellement vers le bien et donc que'ils seraient capables de distinguer le bien du mal. L'Homme se distingue des autres animaux, en partie, car il possède la raison, une faculté naturelle qui lui permet de déterminer ce qui est bien et ce qui est mal. L'usage de la raison permettrait-il donc d'être juste? Selon le philosophe Emmanuel Kant, l'Homme ~~peut~~ peut en effet, grâce à l'usage de sa raison, savoir ce qui est juste ~~librement~~ ~~librement~~ ~~librement~~. Pour éviter les tourments, les regrets et la culpabilité, les Hommes agissent spontanément conformément à cette ~~idée~~ conception du juste. C'est ce que Kant appelle "l'impératif catégorique". La volonté se pose alors ses propres lois et est donc autonome, tout en étant juste. C'est là, selon Kant le fondement de la morale: une volonté autonome qui est dans une conformité d'intérêt avec une conception rationnelle du juste. Les Hommes agissent donc naturellement moralement pour préserver la tranquillité de leur âme et éviter les tourments, ils ~~agissent~~ ~~se sentent ainsi~~ sont ainsi justes.

Nous avons ~~vu~~ vu que la justice était d'abord un concept immanent à l'Homme, c'est-à-dire intérieur à lui. Mais le juste peut aussi être transmis de manière horizontale et verticale, sans l'intervention de l'Etat, par un processus de socialisation. La socialisation est l'intériorisation de normes sociales à travers l'apprentissage, le jeu et la discussion.

Une grande partie de notre conception du juste est initiée par le processus. Lorsque nous sommes enfants par exemple, nos parents nous enseignent ce qui est bien et nous punissent lorsque nous faisons quelque chose de mal afin de nous transmettre un goût pour le juste. Selon le psychanalyste Sigmund Freud, ces valeurs et ces interdits transmis par la société, les amis, et surtout les parents sont intériorisés et forment une partie inconsciente de l'esprit qui influence nos actes et nous pousse à agir conformément à ces éléments intérieurs. Le psychanalyste autrichien nomme cette partie de l'esprit le "surmoi". Le "surmoi" constitue une instance qui filtre nos pulsions inconscientes et les subliment en idées créatrices et en actions morales vers le "moi" conscient. Ainsi, la socialisation de l'homme liée à son organisation en communautés d'individus, permet une transmission et une intériorisation des interdits moraux comme le meurtre et des valeurs conformes au ~~la~~ juste telle que la générosité.

Par conséquent, l'Homme possède une conception ~~et une définition~~ du juste qui précède à l'État. Elle naît de sa raison et se transmet par des processus et des interactions sociales. Cependant, l'application de cette justice repose sur la surveillance des individus. Or, dans une société sans État, il peut aussi ~~se~~ régner la rivalité et l'égoïsme. En ce sens, l'État serait nécessaire à l'application de la justice pour permettre une ~~bon-être et un bonheur collectif~~ ~~qui sont la fin de la justice~~ paix civile.

Lorsque les hommes vivent en l'absence d'État, il règne avant tout une forme de concurrence, de

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :



Né(e) le :

/ 2004

1.1

Concours / Examen : BACCALAURÉAT Section / Spécialité / Série : GÉNÉRALE

Epreuve : FINALE Matière : PHILOSOPHIE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement en majuscules le cadre d'identification sur toutes les copies.
- En dehors de ce cadre d'identification, aucun signe distinctif ne doit permettre d'identifier le candidat.
- Ne joindre aucun brouillon et n'effectuer aucun collage et aucun agrafage.
- Ecrire à l'encre foncée et éviter d'utiliser du blanc correcteur. Ne pas composer dans la marge.
- Numéroté chaque page et préciser le nombre total de pages.

Session : 2022

rivalité et une volonté de dominer autrui. Cet état de la société a notamment été étudié par Hobbes qui a montré que la violence naturelle ~~entre~~ omniprésente entre les Hommes nécessitait l'élaboration d'un État pour organiser la vie en société et ~~garantir~~ ~~assurer~~ l'entraide et les bons rapports entre les Hommes. Dans son ouvrage Le Léviathan, Thomas Hobbes décrit un hypothétique "État de nature" qui aurait potentiellement existé avant la création d'un État. Par cette démarche rétrospective, Hobbes cherche à comprendre pour quelles raisons l'Homme a-t-il pu créer un État qui limite sa liberté et dicte en partie la conduite qu'il doit tenir. Selon lui, dans l'"État de nature", il y avait tant de discorde et tant de ~~de~~ rivalité entre des Hommes naturellement égaux, que pour persévérer dans leur être et vivre mieux, ils n'ont eu d'autres solutions que de se fixer des règles à suivre et des normes à respecter. Ils ont ainsi accepté de perdre une partie de leur pouvoir et leur liberté naturelle afin de vivre mieux. L'instauration de l'État semble ainsi nécessaire dans l'élaboration d'une société fondée sur le bien et sur la bienveillance des

Page / nombre total de pages

05 / 11

individus qui se cherchent non plus la domination mais le bien collectif, et donc le juste.

Cependant, il faut alors qu'une institution ou qu'un groupe de personnes établissent des lois pour permettre l'harmonisation des rapports entre les individus. Pour que ces lois soient justes, il faut qu'elles traitent chaque personne de la même manière et donc qu'elles ~~soient~~ reposent sur le principe d'égalité. Cela permet notamment d'éviter que les individus n'éprouvent un sentiment d'injustice face à un traitement particulier qu'ils auraient reçu. La loi doit ainsi énoncer sans distinction ce que les citoyens ont le droit de faire et ce qu'ils n'ont pas le droit de faire, donc l'optique d'établir le bien et donc la satisfaction collective. Pour que les lois soient respectées, il faut également ~~poser~~ une contrainte extérieure qui pousserait les citoyens à s'y conformer. Cette contrainte est, dans la plupart des

États, un ensemble de sanctions qui peuvent être appliquées à tous en fonction de l'infraction à la loi commise. En France, la triche à un examen officiel tel que le baccalauréat entraîne ~~par exemple~~ sans distinction, une sanction prévue par la loi : le candidat ne peut pas participer à un autre examen officiel, quel qu'il soit pendant 5 ans. La sanction dissuade donc l'étudiant ou le citoyen de tricher et permet ainsi le respect de la loi. L'élaboration de lois communes et égales, ~~et~~ ~~favorise~~ ~~par~~ dont l'infraction

est sanctionnée ^{favorisée} ~~par~~ donc l'action juste des citoyens et améliore les rapports sociaux qu'ils entretiennent en interdisant la violence.

On peut toutefois se demander si l'égalité est toujours juste car si dans l'État de nature, tous les hommes sont naturellement égaux, dans la société actuelle, les inégalités économiques et sociales sont criantes et nécessitent un traitement adapté par la loi pour ne pas être maintenues. En effet, le capitalisme actuel, qui succède à l'en de la noblesse, creuse davantage les inégalités entre les hommes. Certains ne possèdent rien et effleurent chaque jour le seuil de la mort tandis que d'autres baignent dans la jouissance et le confort. Pour être juste et mener au bien dans la perspective de satisfaire tous les citoyens, la loi doit donc adapter son traitement face aux inégalités de la société qui évoluent sans cesse. Pour cela, il faut que la loi soit régulièrement révisée et adaptée aux changements de la société dans la recherche de l'équité. L'équité vise l'égalité par la mise en place de lois et de règles adaptées aux situations et aux individus. Dans son ouvrage didactique et moral L'Éthique à Nicomaque, le philosophe grec Aristote explique justement que l'équité est plus intéressante que l'égalité en ce qui concerne la loi. Il y écrit notamment: "L'égalité et l'équité sont une seule et même chose, et quoique tous deux soient souhaitables, l'équitable est meilleur". Cette phrase signifie que l'équité et l'égalité ont toutes deux une même fin, la justice. Néanmoins, l'équitable adapte son traitement pour ~~et~~ corriger les inégalités. Les impôts par exemple sont déterminés par l'État à travers une loi équitable qui fait payer davantage les riches que les pauvres afin de réduire les inégalités.

entre eux. La loi, pour être véritablement juste doit donc viser l'égalité en réduisant les inégalités grâce à ~~l'équité~~ l'équité.

Ainsi, nous avons montré que l'État permet l'instauration de lois et facilite leur respect dans le but de mener à la justice et à la cohésion entre les individus. Mais certainement compte encore des insuffisances. En effet, les lois ne sont pas universelles et diffèrent selon les pays, elles ne sauraient donc pas véritablement toutes être justes. En outre, il a existé et il existe encore de nombreuses lois qui ont généré plus de mal et d'inégalité que de bien. ~~Alors comment élaborer~~ comment élaborer une loi juste visant le bonheur des citoyens?

Certaines lois peuvent être injustes, et il faut donc y désobéir. En effet, le droit positif, c'est-à-dire l'ensemble des lois instaurées par une institution dans un État, sert parfois les intérêts ou les idéaux de dirigeants politiques pervers ou malveillants, qui ne recherchent ni le bien, ni le bonheur des citoyens. ~~La justice recherche le bien, ce qui est différent de la loi.~~ Au cours du XX^{ème} siècle, dans différents pays d'Europe envahis et contrôlés par l'Allemagne nazie, furent promulguées des lois antisémites imposant aux citoyens de dénoncer à la police les juifs, les tziganes et les homosexuels qu'ils connaissaient ~~afin que les nazis puissent les éradiquer pour la seule raison qu'ils appartenaient à ces groupes.~~ La loi était alors délibérément mauvaise, ce qui signifie que le juste est contingent dans le légal. Autrement dit, la loi n'est pas nécessairement juste et peut ne pas l'être. Lorsque c'est le cas, Rousseau nous invite à faire preuve de désobéissance civile. Cela signifie

⊗ ou de despotes

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)



(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

..... BACCALAURÉAT Section / Spécialité / Série : GÉNÉRALE

Epreuve : FINALE Matière : PHILOSOPHIE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement en majuscules le cadre d'identification sur toutes les copies.
- En dehors de ce cadre d'identification, aucun signe distinctif ne doit permettre d'identifier le candidat.
- Ne joindre aucun brouillon et n'effectuer aucun collage et aucun agrafage.
- Ecrire à l'encre foncée et éviter d'utiliser du blanc correcteur. Ne pas composer dans la marge.
- Numéroté chaque page et préciser le nombre total de pages.

Session : 2022

qu'il est de notre devoir de citoyen moral de ne pas respecter et donc d'enfreindre ces lois injustes par l'exercice de notre liberté. On peut alors se demander par quels moyens pouvons-nous élaborer une loi nécessairement juste.

Il convient alors de s'interroger plus profondément sur ce qu'est le juste. Nous avons vu que le juste était d'abord une conception intérieure fondée sur la distinction du bien et du mal. Mais à quoi bon être juste ? Pourquoi rechercher le bien et qu'est-ce que le bien ? Le bien est avant tout ce qui a pour but la satisfaction de tous, autrement dit le bonheur. Une société, un État juste, serait donc une communauté où les individus sont heureux car ils ne subissent pas d'injustices et car leurs rapports sociaux sont fondés sur l'entraide et la coopération grâce à un ensemble de lois justes adoucissant les mœurs et exacerbant la bonté et la bonne volonté que possède les individus naturellement selon Kant. En ce sens, la politique qui organise la société et établit les lois aurait pour fin le bonheur des citoyens. C'est notamment la vision du

⊛ C'est notamment grâce à notre conception préexistante et immuable de la justice que nous pouvons repérer ces imperfections dans les lois.

Page / nombre total de pages

09 / 11

philosophe Aristote selon lequel "l'Homme est un animal politique" qui vit donc spontanément et nécessairement en société. Ainsi, le bonheur selon Aristote n'est possible que dans la vie sociale vertueuse et fondée sur la justice. Par conséquent, Aristote considère que le bonheur est la fin de la politique. Il survient alors une difficulté : comment permettre le bonheur collectif ?

Le bonheur collectif est un objectif particulièrement ambitieux et difficile à atteindre. Quel État peut se vanter d'avoir su rendre heureux tous ses citoyens, sans exception ? Aucun. Selon Rousseau, le problème vient du fait que la loi n'est établie que par un groupe de personnes éduits, le corps législatif, qui cherche à satisfaire la volonté commune des citoyens, c'est-à-dire la somme de leurs volontés individuelles. Or, dans le Contrat social, Rousseau explique que les citoyens doivent passer un pacte d'association pour s'organiser en un État et fonder le juste. Selon Rousseau, le juste doit en fait émaner

volonté générale. La volonté générale est non pas la somme des volontés individuelles des citoyens, c'est à l'inverse une volonté qui prend en compte chaque citoyen et recherche le bien de tous.

D'après Rousseau, l'État doit donc s'organiser en une démocratie populaire dans laquelle le peuple décide de ce qui est juste en s'appuyant sur la volonté générale.

⊗ directement des citoyens et doit être l'incarnation de leur

du peuple

et préexistante

↓ et sur sa conception interne ↓ de ce qui est juste. Les citoyens seront alors autonomes car ils établiront eux-mêmes leurs propres lois. Ils seront donc libres. En outre, la loi étant une expression de la volonté générale du peuple, elle offrira à tous les conditions du bonheur en cherchant à satisfaire chaque citoyen. Ainsi, les citoyens de manière juste, seront guidés par des lois justes, tout en étant libres et portés vers le bonheur.

Nous nous étions demandé s'il revenait à l'Etat de décider de ce qui est juste. Il nous a d'abord semblé évident que l'Etat n'était pas nécessaire à l'élaboration d'une conception de la justice.

Cependant, nous avons ensuite montré que seul l'Etat pouvait garantir le respect d'une certaine justice grâce à l'autorité de ses lois et à la recherche de l'égalité. Néanmoins, certaines lois peuvent être injustes, les citoyens ont alors le devoir civil d'y désobéir.

La justice ayant pour objectif le bonheur collectif du peuple, c'est finalement au peuple d'établir ses propres lois. Ainsi, nous avons montré qu'il était pertinent que ce soit les

citoyens qui décident de ce qui est juste afin d'établir un Etat visant le bonheur collectif.

Il serait alors légitime de se demander si ce n'est pas plutôt à la justice de décider de ce qu'est l'Etat et non l'inverse.